



# LE SOLDAT LOUIS JOURDAN

Le soldat Louis Jourdan dans son uniforme du 3e RI



Jules Arnaud, Baptistin Gras, Louis Jourdan, Léon Faury, Virgile Léonardi, Joseph Francescato, Martial Isnard et Fernand Liataud à Digne en 1915 © DR, coll. E Galante



Né dans une famille de cultivateurs le 27 mars 1895 au quartier de la Bourde près de la Font de Mai. Il est incorporé au 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie au bureau de recrutement de Digne le 17 décembre 1914 et part avec sept de ses amis.

La commission spéciale de réforme de Digne le propose le 8 mars 1915 pour le service auxiliaire pour myopie de l'œil droit. En juillet 1915, trois médecins le maintiennent au service auxiliaire mais la Commission de Réforme du 26 avril 1916 le passe au service armé en indiquant « à pourvoir de lunettes ». La commission spéciale de réforme de Digne le propose le 8 mars 1915 pour le service auxiliaire pour myopie de l'œil droit. En juillet 1915, trois médecins le maintiennent au service auxiliaire mais la Commission de Réforme du 26 avril 1916 le passe au service armé en indiquant « à pourvoir de lunettes ». Il fait partie d'un regroupement de régiments venant de Digne à Sisteron puis rejoint Brignoles où il s'installe dans une tannerie le 20 mai 1916. « Tous des bleus, on est à 45 dans une chambre, un seul Aubagnais Valentin Béranger qui tient le Bar de Napollon ». Son quotidien, il le raconte dans son abondante correspondance conservée par la famille. Il est rythmé par de longues marches dans la campagne, des stages d'instruction pour apprendre à tirer à la mitrailleuse, avec des grenades et des bombes. Proche d'Aubagne, il obtient des permissions agricoles chez lui. Il y revient en vélo, il lui faut 3 heures pour arriver.

Mais en juin 1916, il se prépare à monter au front. Les 40 hommes de la compagnie ont été répartis en 5 catégories : les mitrailleurs, les bombardiers, les agents de liaison, les téléphonistes, les signaleurs. Louis Jourdan est versé dans les pionniers. Du 26 juin au 13 juillet il n'y a plus de correspondance, il reprend à écrire en se décrivant comme convalescent d'une blessure à l'épaule gauche. Il est envoyé avec 200 camarades combattre des feux qui se sont déclarés à Trets, Garéoult et Camps puis du côté de Bras et au Val. Jourdan pense qu'« ils mettent le feu pour nous amuser ».

Il est incorporé au 221<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 8 août 1916. C'est le départ pour le front où il passe 20 jours avant la relève, puis 13 jours au repos. Il rejoint ensuite une tranchée :

“ J'ai fait un très bon voyage. La pluie nous a laissé tranquille mais comme boue ! et les tranchées sont encore pires, surtout que nous sommes sur un terrain complètement argileux. On ne peut se tenir debout. (...) Encore la route, c'est rien mais c'est quand il faut marcher dans les boyaux. On est obligé de passer au travers. On avance. On se trompe de boyaux à tous ces embranchements. Ah quelle histoire ! ”

“ Demain nous appartenons à la 26<sup>e</sup> compagnie. (...) Je crois fort d'être des premiers à partir car n'étant pas monté au front, célibataire, c'est bien probable qu'au premier convoi on mette les voiles dans un jour comme dans un mois. ”

“ On entend souvent passer les avions qui font la chasse. C'est amusant on entend les grosses pièces car nous sommes à 15 km des tranchées. C'est très tranquille ça ne barde pas trop on se fait pas de bile et c'est une vie qui me plait pour le moment car toute la journée on est dans le bois à roupiller. ”



« Ça ne vaut pas la bouillabaisse et les pieds-paquets marseillais ». Même au front, Louis Jourdan ne perd pas son sens de l'humour © coll. E Galante

Pendant plus de deux mois les correspondances manquent. Au début de l'année 1917, il est sur le front à Verdun. Le 19 mars 1917, il est évacué des avant-postes car il souffre des oreillons comme bon nombre de ses camarades, il n'y retournera plus. La commission de réforme de Bar-le-Duc le déclare inapte à l'infanterie pour myopie mais apte pour les autres armes le 12 mai 1917. Il est versé au 55<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Campagne, il rejoint le corps le 13 juin à Orange. « Je suis entré au quartier enchanté d'entendre causer tous les gradés en patois ». Il est enregistré comme servant, placé sous le commandement du Commandant De Roux d'Aubagne. Il travaille au Parc à entasser des obus non chargés. « Je n'ai pas pensé à vous dire que le 15, le dirigeable est venu survoler Orange. Je me pensais, si on était à bord ce soir, tu serais aux Paluds. »

Il passe devant la Commission spéciale de réforme d'Avignon le 9 août 1917 qui le classe au service auxiliaire. Puis il est déclaré définitivement inapte à faire campagne pour myopie le 20 septembre 1917. Il est mis en congé illimité de démobilisation par le 10<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie lourde hippomobile colonial. Le 13 septembre 1919, il se retire à Aubagne avec une invalidité 35% sans pension car « défaut d'origine » pour myopie bilatérale assez élevée.



La Place Mazel à Verdun, où Louis Jourdan est passé plusieurs fois comme il le raconte dans sa carte du 17 janvier 1917 © coll. E Galante